

## **Note : Le forum Douane-Entreprises en quelques mots**

Le Forum douane-entreprises, a été créé pour institutionnaliser et optimiser le dialogue que la douane entretient déjà avec les opérateurs du commerce international dans le cadre de sa mission économique de conseil et de soutien à la compétitivité des entreprises.

Cette instance permanente de concertation a vocation à être un lieu privilégié d'échanges, de réflexion et d'information, sur toutes les questions en relation avec le volet douanier du commerce international. L'administration peut notamment informer ses partenaires sur les évolutions réglementaires ou des choix technologiques et les associer aux réflexions en cours.

Le forum regroupe actuellement 32 membres permanents, issus des chambres consulaires, des fédérations générales ou sectorielles représentatives des principaux pôles exportateurs ou importateurs, des professionnels de la logistique L'administration y est représentée dans ses différentes composantes, services centraux et déconcentrés de la douane, direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE), direction générale de la mer et des transports (DGMT).

La composition du Forum n'est pas figée. D'autres entités pourront être intégrées sous réserve qu'elles ne soient pas déjà représentées. Le Forum devra toutefois garder un format raisonnable pour garantir une participation active de tous ses membres.

Le Forum se réunit une fois par an, sous la présidence du directeur général ou de celle de son suppléant. Des groupes de travail sont réunis ponctuellement pour examiner des questions d'ordre plus technique.

**Source :** <http://www.douane.gouv.fr/page.asp?id=256>

**Pour accéder à l'Espace Forum Douane-Entreprises** <http://www.douane.gouv.fr/menu.asp?id=163>